

## 27<sup>ème</sup> Congrès CAEN 16 au 18 juin 09

## Résolution d'orientation

Ce 27<sup>ème</sup> congrès du SNUI se déroule dans une période exceptionnelle qui fait du syndicalisme le 1<sup>er</sup> rempart aux dégâts de la crise du système économique et social, et qui lui donne l'obligation d'être porteur d'espoir pour tous les salariés, les fonctionnaires, les précaires et les chômeurs.

Pour défendre notre modèle social et le statut général de la fonction publique, pour revendiquer au niveau interprofessionnel sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat, sur les conditions de travail et sur les services publics, le SNUI n'oppose pas l'unité syndicale et l'efficacité de l'action. Le SNUI continuera sans relâche à rechercher l'unité d'actions et de revendications, tant à la DGFIP qu'aux niveaux ministériel, Fonction Publique et interprofessionnel.

Pour répondre aux besoins sociaux et renforcer le levier de l'action publique au service de l'intérêt général, les missions et les effectifs de la DGFIP doivent être renforcés et non amoindris.

Face à la crise, le nouvel ensemble administratif, qui inclut recettes et dépenses publiques, ne doit pas incarner la RGPP ni la volonté du gouvernement de supprimer massivement des emplois.

Bien au contraire, pour le SNUI, la DGFIP doit agir pour :

- la justice fiscale, les services publics de proximité, la solidarité et l'accès aux biens publics que l'Etat et les collectivités locales doivent garantir et mettre en oeuvre.

- Pour la défense de toutes les missions et de tous les agents de la DGFIP, le SNUI et SUD Trésor ont décidé d'unir leurs forces,
- Pour apporter les meilleures réponses et les ripostes à la décision du gouvernement de fusionner la DGI et la DGCP,
- Pour favoriser un syndicalisme unitaire, combatif, porteur d'analyses et de propositions,
- Pour développer un syndicalisme d'adhérents et de proximité,
- Pour améliorer les conditions de travail, le pouvoir d'achat et les règles de gestion,
- Pour défendre des statuts particuliers à la DGFIP,

**Pour tout cela, l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires est d'ores et déjà la force de tous les agents de la DGFIP.**



## **L'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires : LA FORCE DE TOUS LES AGENTS DE LA DGFIP**

Après la décision politique de fusion de la DGI et de la DGCP, lors du conseil fédéral de Solidaires aux Finances en avril 2008, le SNUI s'est inscrit fortement dans le processus de création d'un nouveau syndicat pour défendre toutes les missions et tous les agents de la DGFIP, dans la continuité de ses valeurs et de ses pratiques, dans des engagements partagés avec SUD Trésor.

Toujours opposé à la fusion globale, le SNUI s'engage, avec SUD Trésor, à développer le syndicalisme d'adhérents et de proximité dans un but d'efficacité syndicale garante des grandes solidarités et protectrice face aux dangers liés à la mise en œuvre de la fusion.

Force de proposition et d'action, ancrée sur son champ professionnel, engagée dans le mouvement général des travailleurs et dans le mouvement social, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires recherchera l'unité, construira toutes les ripostes nécessaires aux politiques libérales et participera à la construction de véritables alternatives à ces dernières. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires luttera également contre toutes formes d'inégalités et de discrimination.

Le SNUI mettra toutes ses forces dans l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires pour que les agents de la DGFIP la portent en première position lors des élections professionnelles.

- Pour y parvenir, les sections locales du SNUI deviendront partout, dès janvier 2010, avec celles de SUD Trésor, des sections de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires afin de traiter efficacement tous les sujets revendicatifs face aux responsables administratifs (DLU ou non).
- Pour faire vivre un véritable syndicalisme de proximité, le réseau des correspondants et des militants sera renforcé, tant dans les services de l'ex-DGI que dans ceux de l'ex-DGCP.
- Pour défendre les intérêts de tous les agents de la DGFIP, le SNUI confortera son périmètre actuel d'intervention et s'appropriera, avec SUD Trésor, du nouveau champ syndical.
- Pour assurer le développement de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la mixité des bureaux de section, issus de leur addition, et l'arrivée de nouveaux militants dans les deux réseaux sont une priorité.
- Pour garantir la cohérence et la cohésion du nouveau syndicat, les Bureaux Nationaux réunis en un seul apporteront tout le soutien nécessaire aux sections sous la forme de matériel militant (guides pratiques, fiches techniques, tracts revendicatifs...), de formation syndicale nationale et de lieu de réflexion interne encore amélioré (session de réflexion des secrétaires de sections renouvelée).

Et parce que les militants syndicaux, quel que soit leur niveau de décharges syndicales, risquent encore plus qu'aujourd'hui, de par leurs engagements et leur activité, d'être pénalisés par le pouvoir administratif, le SNUI sera intransigeant dans leur défense et leur protection.

## **UN PAYSAGE SYNDICAL EN PLEINE ÉVOLUTION**

Le syndicalisme est confronté à des défis historiques (crises, règles de représentativité...) et l'unité des huit organisations interprofessionnelles (dont l'Union syndicale Solidaires) en cette année 2009 a permis de fortes mobilisations. Le SNUI continuera d'analyser ce contexte pour, au sein et avec l'Union syndicale Solidaires, construire les rapports de forces les plus favorables aux revendications des salariés sur l'emploi, les services publics, les conditions de travail et le pouvoir d'achat.

La loi sur la représentativité et sur la rénovation du dialogue social dans la Fonction Publique va changer profondément nos pratiques. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires devra former ses militants aux nouvelles règles. Le SNUI réaffirme son attachement au paritarisme, continuera à revendiquer un renforcement des instances paritaires et s'opposera à toute tentative de suppression des CAP.

Dans le cadre de la RGPP et face à la Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat qui fait des préfets de région les interlocuteurs uniques des organisations syndicales (pour la Fonction Publique et, indirectement, à la DGFIP,) le SNUI estime indispensable de garder le périmètre de Solidaires aux Finances, véritable port d'attache pour ses organisations membres.

Le SNUI réaffirme l'urgence d'impliquer tout le syndicat dans l'Union syndicale Solidaires, nationalement et localement, et souhaite aussi voir se créer des commissions fonctions publiques dans les Solidaires locaux.

Le SNUI continuera son investissement dans Solidaires Fonctions Publiques et poursuivra sa réflexion sur son éventuelle structuration nationale.

Le SNUI poursuivra la recherche de l'unité syndicale à tous les niveaux. Unité à la base, sur la stratégie syndicale, dans un souci d'efficacité des mobilisations, de partage des réflexions et de clarification des périmètres d'actions unitaires. Le SNUI s'inscrira avec l'Union Solidaires dans ce débat sans tabou, sur la base de ses valeurs.

## **FACE A LA CRISE, AGIR ET PROPOSER**

Une crise systémique globale frappe le monde et pose aux sociétés des questions fondamentales sur le mode de développement et sur le choix de civilisation.

Le SNUI poursuivra son travail d'explication, d'analyse et de recherche d'alternatives. Pour le SNUI, l'action publique doit être relégitimée et il portera sans relâche ses propositions sur les ressources publiques et la dépense publique.

Le SNUI dénoncera les tentations d'accélérer les réformes libérales en surfant sur la crise (amnistie fiscale entre autres) et l'instrumentalisation du prétendu « poids » des prélèvements obligatoires, de la dette, des déficits et de la dépense publique dont le but est uniquement de parvenir à imposer des « contre réformes » tendant en réalité à privatiser un peu plus l'action publique.

Conscient du risque de voir se réinstaller un discours alarmiste sur la dette publique et sociale, alors qu'elle résulte de mauvais choix politiques en matière de répartition des richesses et de mesures face à la crise, l'obligation du SNUI est de nourrir le débat citoyen sur les enjeux budgétaires au premier rang desquels figurent les recettes publiques.

Alors que la crise a mis en avant l'échec d'un système assis sur la déréglementation, le « tout finance » et le repli de l'action publique, le SNUI affirme plus que jamais qu'il faut réduire véritablement les écarts de revenus, donner les moyens au financement de l'action publique, dans le cadre d'une véritable refondation fiscale.

Le SNUI revendique la modernité d'une « justice fiscale et sociale » plus que jamais nécessaire :

- Au plan international, avec la lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux,
- Au plan européen, avec l'instauration d'un serpent fiscal européen,
- Au plan national, avec un « big bang » fiscal tant sur le plan de l'imposition des revenus et du patrimoine que sur celui de la fiscalité locale.

Le SNUI refuse que, profitant de l'effet de mode, le gouvernement introduise une fiscalité dite écologique qui n'aurait rien d'écologique et tout d'un transfert de charges vers les ménages.

Face au réel danger de voir le dogme libéral imposer ses réponses, danger illustré par la volonté affichée du Medef de faire de la précarité un état naturel du fonctionnement de la société, le SNUI portera comme réponse, la protection sociale, l'action publique et la solidarité.

## **DÉFENDRE UN MODÈLE SOCIAL TOUJOURS PORTEUR D'AVENIR**

N'en déplaise aux héritiers de la pensée unique des années 80 pour qui l'intérêt général n'existe pas, la question de la place de l'Humain dans son environnement (écologique, social et économique) et de l'intérêt général se pose en tant que choix de société.

Pour le SNUI, remettre l'Humain au dessus de l'économie signifie notamment que le service public et le rôle de l'Etat, le système de protection sociale et l'intervention publique en termes d'élaboration et de contrôle des règles publiques (économiques, sociales, environnementales...) soient véritablement les piliers d'un modèle social aujourd'hui en grand danger.

Le SNUI dénonce l'instauration d'une protection sociale à deux vitesses. Alors que la crise montre toute la perversité, l'injustice et l'inefficacité des systèmes basés sur les fonds de pension ou les compagnies privées d'assurance santé, le SNUI réaffirme que le système de retraite par répartition et, pour les fonctionnaires, les pensions, (issues du statut général de la fonction publique) sont les seules voies qui puissent assurer une solidarité intergénérationnelle et un niveau de vie décent aux retraités. Le SNUI intensifiera son travail sur la protection sociale et revendique un système plus juste, tant dans son mode de financement que dans sa couverture.

## **LA FONCTION PUBLIQUE : UNE IDÉE D'AVENIR**

Depuis le discours de Nicolas Sarkozy à Nantes le 19 septembre 2007, les services publics, la Fonction publique subissent des attaques sans précédent.

Face à celles-ci, le SNUI réaffirme que le service public est plus que jamais une idée d'avenir, et s'inscrit dans les luttes pour des services publics de qualité et de proximité répondant aux besoins des populations.

Face aux ministres qui veulent passer en force leurs « réformes » idéologiques et qui gardent le cap sur une mer pourtant déchaînée par la crise, le SNUI ne se résigne et ne se résignera pas.

Le SNUI s'oppose à la destruction programmée du statut général, de la fonction publique de carrière et des règles de gestion que veulent imposer les projets gouvernementaux. Le SNUI s'opposera fermement à la mise en place de la loi sur la mobilité.

Le SNUI, attaché au statut, à ses valeurs et à l'indépendance des fonctionnaires s'opposera à, l'introduction de contrats de droits privé dans la Fonction publique d'Etat et à toute tentative de destruction des repères statutaires et des principes de l'action publique. Il combattra également tous les modes de rémunérations fondées sur le mérite ou la performance.

Le SNUI continuera à réclamer des créations d'emplois et à s'opposer aux réductions d'emplois, aux suppressions de services et de sites.

## **A LA DGFIP : DÉFENDRE ET REPRÉSENTER TOUS LES AGENTS**

### **Travailler dans de bonnes conditions et en étant reconnus**

La dégradation des conditions de travail a dépassé les limites du supportable. Les causes en sont multiples et doivent être combattues : réorganisations permanentes, management et gestion par la pression individuelle et collective, perte de sens, discours souvent stigmatisant à l'égard des fonctionnaires et de leurs missions... Deux ans après le congrès de Villefranche sur Saône, où elles étaient au cœur des débats, il est manifeste pour le SNUI que leur amélioration constitue plus que jamais une priorité revendicative et une urgence sociale.

Pour le SNUI, la priorité est de prévenir tous les facteurs de risques professionnels. Le SNUI réaffirme que le Document Unique est un outil central qu'il faut encore s'appropriier et faire vivre.

Le SNUI mènera un combat global sur tous les fronts pour améliorer les conditions de vie au travail. Pour le SNUI, il y a urgence à donner du sens aux missions et aux hommes et aux femmes qui les exercent. Le but est de transformer, d'améliorer et de refonder le rapport au travail. Pour ce faire, le

SNUI utilisera tous les « outils » possibles (instances paritaires, acteurs de prévention...) en parlant aux agents, en les écoutant et en les associant.

## **Protéger les agents des 2 filières de gestion**

Le SNUI demeurera présent et actif pour défendre des règles de gestion claires, transparentes, définies au plan national et assurant toutes les garanties aux agents. Il réaffirme avec force le rôle essentiel de tous les élus en CAP qui assurent, au quotidien, la défense des droits et des garanties des agents.

Le socle des règles de gestion et leur mise en œuvre doivent garantir à tous les agents de pouvoir : exprimer leurs souhaits, exercer librement leurs droits et d'avoir toutes les garanties de recours dans le cadre d'instances paritaires disposant de tous les moyens pour accomplir pleinement leur mandat.

## **Réclamons toujours notre dû !**

Le SNUI n'accepte pas l'individualisation de la rémunération. Il réaffirme avec force son attachement à un système transparent, juste et équitable de rémunération et d'avancement des carrières. Il condamne l'instauration d'une « *prime de fonctions et de résultat* » et les projets de rémunérations variables.

Le SNUI s'attachera avec détermination à solder l'ensemble des passifs pécuniaires et de carrière. Il agira résolument pour amplifier le plan de qualifications dans toutes ses composantes avec un effort particulier pour les fins de carrière.

Le SNUI s'impliquera pour rééquilibrer, par leur revalorisation, l'ensemble des régimes indemnitaires avec le souci constant de réduire les écarts de revenus.

## **Donner du sens aux agents pour assurer toutes leurs missions**

L'ensemble des missions de la DGFIP est touché de plein fouet par le repli de l'Etat, le bouleversement des règles de gestion et l'évolution du mode de pilotage. La fusion globale vient accélérer ce repli et accroît le danger qui pèse sur les conditions de travail et d'exercice des missions (SIP, DLU). Parmi l'ensemble de ces chantiers, tous prioritaires, figurent trois enjeux d'importance.

- **L'accueil**

La DGFIP ne peut sérieusement se prévaloir du caractère d'administration de service public si l'accueil n'est pas une priorité, s'il continue d'être dématérialisé, alors que le besoin d'accueil physique est réel et augmente. La DGFIP est prise dans sa contradiction de réduire les effectifs en voulant afficher un service public « performant ». Pour le SNUI, l'accueil constitue une mission essentielle que la polyvalence, les restructurations permanentes et les réductions d'effectifs mettent en danger. Au sein de la DGFIP, l'importance de l'accueil impose des moyens et une vision qui dépasse celle d'une belle vitrine. Le SNUI mettra tout en œuvre pour faire de l'accueil une mission reconnue comme essentielle qui soit véritablement au service des contribuables citoyens. Ces derniers doivent être traités en respectant le principe d'égalité.

- **Les missions foncières**

La création de la DGFIP et l'actualité liée aux missions foncières (débat sur la fiscalité locale, réorganisations des services de l'Etat, rapport annuel de la Cour des comptes) placent les missions foncières au cœur du débat sur les missions. Pour le SNUI, la dimension « fiscale et collectivités locales » des missions foncières plaide nécessairement pour la sauvegarde et le renforcement de la technicité et du service public (notamment la mission de conseil) aux collectivités locales. En outre, il s'agit de construire un service public de gestion foncière et d'information du public dont les conservations des hypothèques, le cadastre et le domaine doivent être les piliers. Le SNUI s'engage notamment à reprendre les travaux sur l'observatoire public de l'immobilier.

- **Le contrôle fiscal**

Les ressources publiques nécessitent une lutte réellement efficace contre la fraude fiscale à tous les niveaux, international et national. Le SNUI dénonce l'écart existant entre les annonces politiques tonitruantes sur les paradis fiscaux (lors du G 20 entre autres) et la réalité des moyens mis au service de la lutte contre la fraude fiscale. Pour nous, certaines vérités doivent être martelées : toutes les annonces politiques du monde n'ont de sens que si elles se traduisent concrètement par des moyens juridiques, matériels et humains à la hauteur des enjeux. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

De plus, alors que le gouvernement préfère « taper dur » sur la petite fraude sociale plutôt que sur les formes complexes et coûteuses de fraude, le SNUI estime que le « pilotage » du contrôle fiscal (certification, garantie fiscale, indicateurs...) l'éloigne des vrais enjeux en matière de contrôle fiscal. Il poursuivra, approfondira et portera devant l'opinion, les médias, les élus et les agents son travail d'analyse, de propositions et de mobilisation.

## **FAIRE VIVRE NOS ENGAGEMENTS POUR « FAIRE SENS »**

Le SNUI estime plus que jamais urgent et nécessaire de porter l'exigence de justice fiscale et sociale, en France, en Europe et au-delà, notamment avec Tax justice network (TJN) au plan international, le Syndicat Autonome des Agents des Impôts et du Domaine (SAID) du Sénégal, l'UFE en Europe et la plate forme Paradis fiscaux et judiciaires en France, sans oublier les partenaires plus anciens comme le syndicat brésilien Unafisco par exemple.

Le SNUI constate que les analyses développées au sein d'Attac conservent toute leur pertinence et demeurent d'une actualité brûlante. Il poursuivra et amplifiera son engagement au sein d'Attac et dans les forums sociaux en mettant ses valeurs et son travail d'analyse au service de cet engagement.

Le SNUI, engagé dans l'UNIRS et dans la FGR, poursuivra et intensifiera son travail d'expertise, de pédagogie, d'information et de mobilisation sur les enjeux fiscaux, sociaux et interprofessionnels.

Avec VISA (vigilance syndicale anti-fasciste), les militants du SNUI continueront de lutter contre la propagation des idées d'extrême droite.

Au sein de l'Union syndicale Solidaires, de Solidaires Fonctions Publiques et de Solidaires aux Finances, et dans le cadre de l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires, nous agirons, localement et globalement, au quotidien et sur tous les fronts, pour défendre et représenter les agents de la DGFIP, leurs métiers, leurs garanties et leurs conditions de vie au travail, et pour défendre les droits sociaux, l'action publique et les solidarités.

**Donner un sens à notre identité, à notre histoire et à nos valeurs pour donner du sens à tous les agents de la DGFIP, telle est notre orientation.**

**Telle est celle que nous voulons faire partager par tous les agents de la DGFIP, au nom de l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires.**

**Résolution adoptée à l'unanimité**